

Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

ID : 039-243900420-20250910-110\_2025-DE

Berger Levraud

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 10 septembre 2025

### Date de convocation

03 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, mercredi 10 septembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ounans au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Aide à l'immobilier d'entreprise - ESAT de Cramans  
N°110/2025**

### Présents

#### Nombre de membres

11

#### Présents

10

#### Représentés

0

#### Excusés

1

#### Votants

10

**Mesdames** Pate, Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Truchot, Vuillet.

**Excusés** M. Théry.

### Absents

Vu la délibération n°129/2017 du 7 juillet 2017, par laquelle le Conseil communautaire autorisait le Président à signer une convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,

Vu le vote du budget en date du 3 avril 2025,

Considérant l'intérêt de la Communauté de communes du Val d'Amour au regard de sa compétence de plein droit en aide à l'immobilier d'entreprise, d'accompagner le développement des entreprises locales et la création d'emploi,

Considérant la demande de l'ESAT de Cramans pour la rénovation thermique des serres,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 7 500€,
- Autorise le Président à signer une convention avec cette entreprise.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président  
séance



**Virginie Pate**  
Secrétaire de

